

ÉDITO

Cher(e)s adhérent(e)s,

J'espère que vous allez bien. Comme vous le savez, l'émergence du virus Covid 19 dans le monde a entraîné des mesures de confinement dans beaucoup de pays. Cette situation extraordinaire, au sens premier du terme, a également eu des répercussions sur notre association, puisque depuis début mars, les bureaux de notre territoire sont fermés et obligent les salariées et notre directrice à travailler depuis leur domicile en utilisant le téléphone et internet.



Afin de maintenir le lien entre nous tous et alléger l'isolement induit par le confinement, les salariées ont contacté l'ensemble des adhérents. Certains de vos élus ont également dans une moindre mesure, effectué cette démarche, afin de prendre des nouvelles et proposer l'aide de bénévoles pour la livraison de courses alimentaires ou de médicaments par exemple. Certains d'entre vous ont eu recours à ces services, vos retours sont positifs.

Je vous indique que la mairie de St Paul lès Dax a mis en place un service de portage de courses à domicile s'adressant exclusivement aux personnes en situation de handicap ou aux personnes âgées isolées. Ce service est réalisé une fois par semaine par des agents de la mairie en respectant les règles sanitaires en vigueur. Pour toute demande d'information ou d'inscription, contactez le 05 58 91 20 26 du lundi au vendredi.

Le magasin Carrefour Express de St Paul lès Dax effectue aussi des livraisons de courses à domicile à partir de la somme de 50 € (règlement uniquement par chèque et en espèces) tél: 05 58 77 27 93. J'ai utilisé ce service, la livraison peut s'effectuer dans la journée. Cette prestation perdurera de la sorte après le confinement. Vous aurez peut-être eu aussi des propositions d'aide de la part de vos voisins, c'est un des aspects positifs de cette situation.

Pour nous distraire et nous informer, APF France handicap Aquitaine Sud continue de nous proposer la lecture du Zoom tous les quinze jours. Cette périodicité s'applique pour ce numéro et le suivant qui devrait paraître le 25 mai, ensuite les envois seront moins fréquents.

Dominique Peyronne, professeure de notre atelier de danse, nous propose des vidéos de cours que nous pouvons visionner sur le blog APF France handicap 40. Nous pouvons également pratiquer la sophrologie en direct, via l'application Zoom avec Maud Merpillat. Là encore, les retours sont très positifs. Sur Facebook, des activités et relais sont aussi proposés.

Sachez, que grâce à internet, vous pouvez visiter virtuellement des musées en France et dans le monde entier. Pour les passionnés d'archéologie, le site de l'INRAP (l'Institut National de la Recherche d'Archéologie Préventive) permet d'avoir accès à des articles, des vidéos de conférences, à une série de courtes vidéos sur la vie à Pompéi et à des quizz afin de tester ses connaissances. Les amateurs de littérature et d'histoire, pourront se rendre sur le site Gallica (Bibliothèque Nationale de Paris) et ainsi avoir accès librement à des millions de textes, manuscrits avec enluminures, il est également possible de télécharger des livres entiers gratuitement.

.../...

.../...



Si vous aimez les jeux de lettres, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur le site internet scrabble club afin de jouer en ligne autant que vous le souhaitez. Sur YouTube, vous pouvez voir des vidéos d'émissions de télé, de la musique, des recettes de cuisine, de pâtisserie... De quoi combler toutes les passions ! Vous trouverez ci-après la recette simplissime du gâteau au yaourt, la madeleine de Proust de beaucoup d'entre nous, car c'est la première recette que nous avons pu réaliser au cours de notre scolarité.

Avec Elise Lafont notre directrice, les salariées, mes amis du CAPFD des Landes, Patrice, Sylvie, Gisèle et Marie-Noëlle nous travaillons à distance à la reprise progressive de l'accueil du public en délégation, prévue le 2 juin prochain. Les salariées vont procéder dans les jours prochains au recensement du matériel informatique et des besoins de formation des adhérents afin de réaliser la mise en place de différents groupes d'activités et de travail à distance en attendant de pouvoir à nouveau se retrouver à la délégation au sein des groupes d'avant l'épidémie. Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite des événements. Je me permets de me faire votre porte-parole afin de remercier très chaleureusement les salariées, les bénévoles, notre directrice, pour leur implication constante et leur dévouement à notre égard durant cette période si particulière pour nous tous et notre association.

En attendant, le plaisir de tous nous retrouver, prenez bien soin de vous et des vôtres.

Béatrice DOMENGER

Recette du gâteau au yaourt

Ingrédients :

- 3 œufs
- 1 yaourt nature
- 1 sachet de levure
- huile
- sucre en poudre
- farine
- 1 pincée de sel



Mélanger le yaourt + les 3 œufs rajouter 2 pots de sucre + 2 pots de farine + le sachet de levure + $\frac{3}{4}$ de pot d'huile + 1 jus de citron ou autre (facultatif).

Le pot de yaourt sert de verre mesureur.

Mettre la pâte dans un moule beurré dans un four à 220 ° pendant 25 minutes.

APPEL A TÉMOIGNAGE

Chacun vit cette situation de confinement différemment... Certains d'entre vous ont envie de témoigner de ce nouveau quotidien avec humour, philosophie ou poésie ?

Envoyez-nous quelques lignes (une vingtaine maximum) à vanessa.dejardins-guillou@apf.asso.fr que nous publierons dans nos prochaines éditions.

Démarche auprès de la MDPH 64

Dès le début du confinement, la MDPH 64 nous a informés qu'elle continuerait à traiter les demandes urgentes en laissant la présidente CDAPH décider seule des droits attribués sans convier les associations. Des comptes-rendus post Covid 19 étaient ainsi proposés aux associations représentantes des usagers pour nous informer de ces décisions.

Grâce au travail de Malika Boubekour, Conseillère Nationale Politique de Compensation, nous avons pu être alertés sur cette pratique proposée par une minorité de MDPH sur le territoire français.

Les élus du 64 ont décidé d'envoyer un courrier à la MDPH64 afin de demander la mise en place de moyens de concertation avec les associations représentantes (par téléconférence ou vidéo conférence).

Par cette action, les demandeurs pourraient avoir la possibilité de s'exprimer quant à leur demande ou leur désaccord. Les principes démocratiques pourraient être ainsi respectés.

En moins d'une semaine, nous avons reçu une réponse favorable à notre demande. En effet la MDPH se propose de démarrer des réunions à distance à partir du 6 mai 2020.

Les élus du 64 se réjouissent d'avoir pu mener une action positive pour le bien de tous les adhérents.

Toutefois, si en pratique vous n'arrivez pas à obtenir de RDV ou de convocation CDAPH adaptés à votre handicap, nous vous invitons à nous contacter par mail ou par téléphone.

Votre élue du 64, **Valorie H.**

Nombre de communes ont procédé dès la semaine dernière à des distributions de masques « grand public ».

Si vous n'aviez pas été doté, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie.

Nous restons bien sûr en soutien en cas de besoin.

Ce qui a changé pour vous au 1er mai

L'arrêt de travail devient chômage partiel pour les parents qui gardent leurs enfants

Ce 1^{er} mai, les parents qui étaient en arrêt de travail pour garde d'enfant depuis la fermeture des crèches et des écoles à cause du confinement (**1,7 million de Français** le 17 avril) passent en chômage partiel. Cela leur permettra de toucher **84% de leur rémunération nette**, soit environ 70% du brut. Les salariés rémunérés au smic toucheront eux 100% de leur salaire, a fait savoir le gouvernement.

Jusqu'ici, l'arrêt de travail permettait aux parents de toucher 90% de leur salaire brut. Cependant après un mois d'arrêt, ils n'auraient touché plus que 66% de leur salaire brut, conformément au code du travail. Le passage en chômage partiel permet donc une indemnisation plus favorable.

A noter que le dispositif sera plus restrictif à partir du 1^{er} juin. Les parents auront besoin de transmettre à leur employeur une attestation fournie par l'école assurant que l'élève ne peut être accueilli dans l'établissement. A noter également que **cette mesure concerne aussi les personnes vulnérables** et celles qui cohabitent avec celles-ci, soit 400.000 personnes. Enfin, les travailleurs indépendants et les fonctionnaires pourront continuer à demander des arrêts de travail.

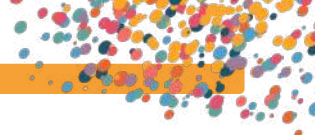


Remerciements

Depuis le début du confinement, des bénévoles de notre territoire œuvrent en faveur des adhérents pour répondre au mieux à leurs besoins. Nous tenions à les remercier chaleureusement de leur disponibilité et leur engagement durant cette période particulière, et tout particulièrement :

- **Dominique Peyronne** qui propose bénévolement des cours de danse et des séances de gymnastique adaptée filmées chaque semaine
- **Gisèle Dolhabarratz, Erick Cartron et Bernard Puharré** qui n'ont cessé leurs missions de soutien dans le cadre d'HandiDroits
- **Anna Pascual et Patrick Waldhart**, pour leur aide dans le cadre des courses et besoins du quotidien
- Les référents de tous les groupes qui sont restés en contact avec les adhérents participant à leurs activités/rencontres : **Marie-Jo Bouchet, Josette Etchebarne, Claudine Pourre, Josyane Verzeni, Claudine Vire et Denis Mouchot**
- L'ensemble des élus des CAPFD des Landes et des Pyrénées Atlantiques qui sont restés mobilisés pour la transmission des informations
- **Sarah Moncade** pour l'envoi de photographies qui a permis d'enrichir les albums photos

Et toutes les personnes qui ont spontanément pris des dispositions solidaires !

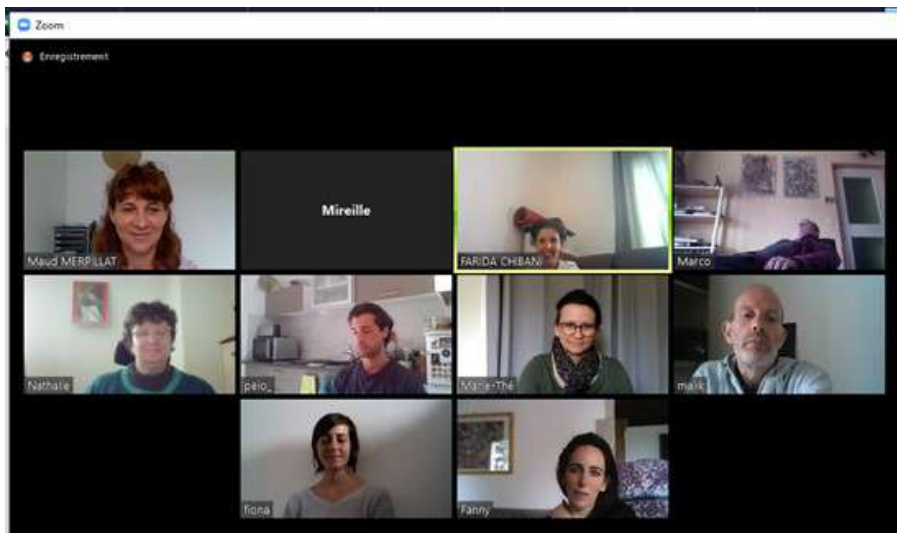


Sophrologie

Les ateliers sophrologie en visio ont démarré comme prévu le mercredi 22 et le samedi 25 avril. Il y aura au total 4 séances par groupe.

Animés par Maud Merpillat, sophrologue, chaque atelier dure 1h et a lieu une fois par semaine.

Au total ce sont 16 participants de tout le Territoire qui se retrouvent, 8 le mercredi et 8 le samedi



Défi danse

Cette semaine, l'équipe d'APF France handicap Aquitaine Sud vous propose un petit défi : Réaliser une chorégraphie filmée sur la chanson Soleil soleil de la Chanteuse Pomme.

Tout le monde peut participer ! Dominique Peyronne notre Chorégraphe, vous montre, dans la vidéo publiée sur notre blog <http://apf40.blogs.apf.asso.fr/>

Comment participer ?

1. Filmez-vous en format paysage.
2. Postez votre performance sur une plate-forme comme Youtube ou Dailymotion.
3. Envoyez-nous le lien de la vidéo à l'adresse suivante vanessa.dejardins-guillou@apf.asso.fr

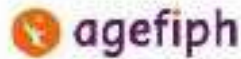
Les vidéos seront ensuite incluses dans un montage et diffusées sur nos réseaux sociaux, pages Facebook et blogs.

L'AGEFIPH a mis en place depuis le 4 mai dernier une Cellule d'écoute et de soutien psychologique à distance.

Ci-dessous les informations pratiques de ce dispositif .

Pour plus d'informations vous pouvez visiter le site :

- <https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/ouverture-le-4-mai-dune-cellule-decoute-et-de-soutien-psychologique-distance-en>
- ou contacter Sandrine COUCHIES.





COVID-19 - MESURES EXCEPTIONNELLES

SOUTENIR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

www.agefiph.fr

Cellule d'écoute et de soutien psychologique à distance
de l'Agefiph destinée aux personnes en situation de handicap

➡ Ouverture le 4 mai 2020 en Nouvelle-Aquitaine ⬅

Vous ressentez le besoin d'un soutien psychologique ?

Contactez le **0 800 11 10 09** (appel et service gratuits)
Vous serez mis en relation avec des écoutants locaux. 

Joignable du lundi au vendredi (hors jours fériés)
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

 Accessible aux personnes sourdes et malentendantes.
Pour être mis en relation avec la cellule de votre région, cliquer [ICI](#)

Ouverte à tous, quel que soit votre situation par rapport à l'emploi :

- ✓ Demandeur d'emploi
- ✓ Salarié (y compris en alternance)
- ✓ Travailleur non salarié
- ✓ Stagiaire de la formation professionnelle
- ✓ Agent de la fonction publique

Ouverte aussi aux proches et aidants des personnes en situation de handicap.

Agefiph Nouvelle Aquitaine – Avril 2020
Contact : nouvelle-aquitaine@agefiph.asso.fr



Dans les Zooms précédents vous avez découvert les équipes du secteur enfant (Saint Pierre du Mont et Labouheyre) ainsi que l'équipe qui accompagne les adultes.

Nous continuons aujourd'hui, la présentation des services du Pôle domicile des Landes en vous parlant de l'équipe mobile « **Appui Scol** ».

Suite à la loi du 14 juin 2019 (Circulaire DGCS/SD3B/2019/138) pour une école inclusive, le SESSAD de Saint Pierre du Mont a répondu à un appel à projet en lien avec différents partenaires Education Nationale, ARS, Pep 40 , AEHM, IRSA, ADAPEI, Rénovation et le Conseil Général des Landes afin de mettre en place une équipe mobile de soin.

Cette équipe est composée de :

- une coordonnatrice (éducatrice spécialisée) : **Stéphanie Claverie**
- une psychologue : **Marta Rodriguez**
- d'autres professionnels spécifiques des ESMS et/ou libéraux peuvent être sollicités pour leurs spécificités selon les besoins et possibilités.

Elle intervient auprès de professionnels des établissements scolaires :

- professionnels de l'éducation nationale intervenant directement auprès des enfants : Professeurs, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, AESH ...
- professionnels de l'environnement scolaire : Agents d'entretien, agents de restauration, agents administratifs, encadrants extra-scolaire

Les missions de l'équipe Mobile **Appui'scol** sont :

◆ **Premières actions en lien avec les professionnels du collège**

- conseiller, participer à des actions de sensibilisation
- aider dans la gestion des situations particulières
- apporter appui et conseils en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap

« L'équipe mobile ne doit pas se substituer aux professionnels et doit pouvoir intervenir sur des prestations d'appui indirectes »

◆ **Dans un second temps,**

- apporter conseil lors de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH
- effectuer ou provoquer une intervention provisoire auprès de l'enfant permettant le maintien de la scolarité

« Dès lors que la situation de l'élève le nécessite, en veillant à associer les parents et détenteurs de l'autorité parentale »

Les premières actions ont été mises en place et ont permis de créer un premier partenariat avec les coordinateurs des PIAL des collèges de Lubet Barbon (St Pierre du Mont), Cel le Gaucher et Duruy (Mont de Marsan) ainsi qu'avec les enseignants référents de ces secteurs.

Ces premières rencontres ont permis de co-construire les premiers outils et réflexions et de faire émerger quelques besoins.

Les premières actions sont en cours de construction. Les derniers évènements (COVID) repoussent les échéances de mise en place de ce travail mais l'équipe reste mobilisée.

Parce que le confinement a amené beaucoup d'entre nous à s'essayer à des recettes originales et que celle-ci envoyée par le CCAS de Bayonne est facile, ludique et imagée, nous partageons

CLAFOUTIS CAROTTE/BROCOLI

ETAPE 1 : LA PRÉPARATION DES INGRÉDIENTS

3 carottes → laver → éplucher → râper

la moitié d'un brocoli → laver → séparer les fleurettes → blanchir 5 minutes

la moitié d'une tête de chèvre → couper en petits cubes

ETAPE 2 : PRÉPARER L'APPAREIL

1 Mélanger tous les ingrédients secs

mesurer 100g farine

verser la moitié d'un sachet de levure

une pincée de sel

1 cuillère à café de curry

2 Faire un puits (see trou au milieu)

3 verser 3 cuillères à soupe huile d'olive

4 casser 3 œufs

5 verser une demi-tasse de fromage blanc

ETAPE 3 : REMPLIR LES MOULES ET CUIRE

4 Mélanger énergiquement au fouet

5 Ajouter les légumes et le fromage puis mélanger

6 Remplir les petits moules huilés

Remplir les moules de la préparation au 3/4

Mettre une fleurette de brocoli au centre de chaque moule et l'enfoncer

7 Cuire 15-20 minutes à 180°C

Bon appétit !





